

Compte-Rendu de la formation des contrôleurs de la certification de garantie d'origine des équipements

Le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) et la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) ont signé une convention portant sur la formation de contrôleurs de la certification de garantie d'origine des équipements.

Cette formation est destinée aux personnes ayant la charge de contrôler l'origine de la production de l'électricité et de confirmer qu'elle provient bien d'une source d'énergie renouvelable ou de systèmes de cogénération éligibles à l'encouragement.

Selon le décret N°13-218 du 18 juin 2013 fixant les conditions d'octroi des primes au titre des coûts de diversification de la production d'électricité, les filières éligibles au régime spécial sont: l'Energie Eolienne, l'Energie Solaire Photovoltaïque, l'Energie Solaire Thermique (CSP), la Géothermie, la Petite Hydraulique, la Cogénération et la Biomasse.



Compte tenu des priorités nationales identifiées par la CREG, une première session de formation 'pilote' a été organisée pour les filières 'Energie Eolienne' et 'Energie Solaire Photovoltaïque'.

L'objectif principal de cette formation est de donner aux apprenants les éléments nécessaires afin de leur permettre de se familiariser avec les différentes filières et d'identifier parfaitement les différentes parties constituant l'installation de production. L'enseignement a consisté en des cours théoriques dispensés au CDER pendant une semaine et une mise en situation professionnelle sur site.

Les cours théoriques de la filière 'Energie Eolienne' ont porté sur le Gisement éolien, la connexion des fermes éoliennes au réseau électrique selon les normes CEI, la conformité et la certification des éoliennes conformément aux normes, les exigences techniques et les commandes des éoliennes. Pour la filière 'Energie solaire photovoltaïque', les cours ont porté sur le gisement solaire, le dimensionnement des systèmes photovoltaïques, les onduleurs photovoltaïques,

les centrales PV connectée au réseau et l'étude de la centrale pilote de Oued Nechou (Ghardaïa).

Ces cours théoriques ont été suivis par deux mises en situation professionnelle (MSP) organisées sur les sites de la centrale solaire de multi-technologies de Oued Nechou (Ghardaïa) pour la filière Photovoltaïque et de la ferme éolienne de Kaberten (Adrar) pour la filière Eolienne. Chaque MSP a été organisée en deux jours avec une visite de la centrale pour le premier jour et la mise en situation professionnelle avec Checklists pour le deuxième jour.

Il est à noter que deux autres domaines étaient prévus dans le cadre de cette formation de contrôleurs: (i) la législation algérienne relative à l'électricité d'origine renouvelables ou de cogénération et (ii) les dispositifs de comptage. Ces deux domaines ont été pris en charge par la CREG et le CREDEG respectivement.

Cette première session de formation 'pilote' a réuni 10 participants dont 04 Ingénieurs de la CREG et 06 ingénieurs provenant des différentes filiales du groupe SONELGAZ (SDA, SDE, SDC, SDO, GRTE et CREDEG). Côté formateurs, le CDER a mobilisé 06 chercheurs expérimentés pour les enseignements théoriques: Dr A. Kaabache, Dr M. Boudia et Dr M. Djemai pour l'éolien et Dr B. Amrouche, A, Dr A. Hadj Arab et Dr L. Hassaine pour le solaire photovoltaïque. Les mises en situation professionnelle ont été assurées par Dr B. Amrouche pour le PV et Dr A. Kabbeche pour l'éolien. A noter également la participation de deux chercheurs de l'unité de Recherche Appliquée en Energies Renouvelables (URAER, Ghardaïa) et deux chercheurs de l'Unité de Recherche en Energies Renouvelables en Milieu Saharien (URER MS d'Adrar) ainsi que la collaboration des ingénieurs de la société SKTM (Shariket Kahraba wa Taket Moutadjadida) qui travaillent au niveau de la centrale photovoltaïque de Ghardaïa et de la ferme éolienne d'Adrar.

Une deuxième session de formation est programmée pour le dernier trimestre de l'année en cours et sera consacrée aux filières Bioénergie et Cogénération.

